



# **CLAUSE DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ**

## **ESPACE BIEN-ÊTRE – JACUZZI / SAUNA / HAMMAM**

En accédant à l'espace bien-être et en utilisant le jacuzzi, le sauna et/ou le hammam, **les utilisateurs reconnaissent et acceptent expressément ce qui suit :**

### **1. Connaissance des risques**

Les utilisateurs déclarent avoir pleinement conscience que l'utilisation des installations de bien-être comporte des **risques inhérents**, notamment mais non limités à :  
malaise, chute, glissade, brûlure, déshydratation, trouble cardio-vasculaire ou respiratoire.

### **2. Aptitude physique et médicale**

Les utilisateurs déclarent :

- être en **bonne condition physique et médicale** pour utiliser les installations,
- ne présenter **aucune contre-indication médicale connue**,
- ne pas être sous l'emprise d'alcool, de stupéfiants ou de médicaments pouvant altérer la vigilance.

### **3. Engagement de respect du règlement**

Les utilisateurs s'engagent à :

- respecter strictement le **règlement intérieur de l'espace bien-être**,
- utiliser les équipements de manière **raisonnable, prudente et conforme à leur destination**.

### **4. Utilisation sous responsabilité personnelle**

Les utilisateurs reconnaissent que l'espace bien-être :

- n'est **ni surveillé ni encadré**,
- est utilisé **sous leur entière et exclusive responsabilité**.

### **5. Limitation de responsabilité du propriétaire**

Le propriétaire ne saurait être tenu responsable :

- d'un accident résultant d'un **usage non conforme** aux consignes,
- d'un **non-respect du règlement intérieur**,
- d'un problème de santé préexistant ou survenu indépendamment d'un défaut avéré de l'installation,
- d'un usage en dépit des **contre-indications médicales**.

### **6. Responsabilité des accompagnants et des mineurs**

Les adultes accompagnants sont **entièrement responsables des personnes sous leur autorité**, notamment des mineurs autorisés à accéder à l'espace bien-être.

### **7. Acceptation sans réserve**

La présente clause vaut **acceptation libre, éclairée et sans réserve**, pour l'ensemble des occupants du logement.

*Fait à Grand'Combe Châteleu le 14.01.2026*